



L'Association des professionnels

# OBJECTIFS 2025 DÉVELOPPEMENT DURABLE

## REMERCIEMENTS

Aventure Écotourisme Québec souhaite remercier les membres du comité ainsi que ses partenaires pour leur inestimable collaboration.

### COMITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Membres du comité

- Élodie Brideau, CIME Aventures (administratrice)
- Marc-André Galbrand, Contact Nature (administrateur)
- Étienne Beaumont, Vallée Bras-du-Nord
- Pierre Gaudreault, Aventure Écotourisme Québec

Accompagnement

- Xavier Lecorgne, conseiller en développement durable - RSE  
Transition Bas Carbone, Élio

Coordination

- Stéphane Jeannerot, Aventure Écotourisme Québec

### PARTENAIRES CONSULTÉS

- Daniel Boileau, directeur général, Kéroul
- Dave Laveau, directeur général, Tourisme Autochtone Québec
- Alain Branchaud, directeur général, SNAP-Québec
- Maurice Couture, consultant

## CONTEXTE

À L'HEURE DE L'URGENCE CLIMATIQUE ET DES GRANDS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, AVENTURE ÉCOTOURISME QUÉBEC SOUHAITE ENGAGER LE SECTEUR DU TOURISME D'AVENTURE ET DE L'ÉCOTOURISME DANS UNE TRANSITION VERS UN TOURISME DURABLE ET RESPONSABLE.

POUR DONNER UNE COHÉRENCE À SES ACTION ET LES GUIDER, ELLE PRÉSENTE AUJOURD'HUI À SES MEMBRES 10 OBJECTIFS AMBITIEUX ET RÉALISTES QU'ELLE SOUHAITE ATTEINDRE AVEC LE SECTEUR D'ICI À 2025, AINSI QUE 3 OBJECTIFS QUI CONCERNENT L'ASSOCIATION.





POUR RÉALISER SA VISION, AVENTURE ÉCOTOURISME QUÉBEC SE DOTE D'OBJECTIFS AMBITIEUX, ATTEIGNABLES ET DONT L'IMPACT EST MESURABLE. ELLE S'ENGAGE À LES ATTEINDRE EN DÉCLARANT SES INTENTIONS PUBLIQUEMENT, TANT AUPRÈS DE SES MEMBRES ET DE SES PARTENAIRES QUE DU GRAND PUBLIC.

## ÉLÉMENTS DE VISION 2025

- Une nature et une faune grandioses, protégées et valorisées par chacun de nos membres.
- Un secteur qui diminue et neutralise son empreinte carbone.
- Des entreprises reconnues pour leurs pratiques écoresponsables exemplaires.
- Une offre d'activités qui favorise l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité.
- Des touristes responsabilisés, soucieux de leur empreinte sur les milieux visités.
- Le secteur du tourisme d'aventure et de l'écotourisme comme moteur économique de nos régions.
- Des entreprises sensibilisées à la capacité de support social et environnemental du milieu dans lequel elles exercent leurs activités.
- Une association exemplaire pour ses membres.

# 10 GRANDS OBJECTIFS POUR NOTRE SECTEUR

1. Le secteur du tourisme d'aventure et de l'écotourisme du Québec sera aligné sur une trajectoire de carboneutralité collective en 2025.
2. 100 % des visiteurs des entreprises accréditées en écotourisme sont sensibilisés aux impacts environnementaux et sociaux des changements climatiques et sont informés des meilleures pratiques à adopter pour lutter contre les changements climatiques lors de leur séjour touristique.
3. La cote écoresponsable du secteur du tourisme d'aventure et de l'écotourisme passera de 70 % à 80 % d'ici à 2025.
4. Le secteur du tourisme d'aventure et de l'écotourisme investira 500 000 \$ dans la préservation et la restauration des écosystèmes terrestres et aquatiques et la mise en valeur des territoires d'ici à 2025.
5. Le secteur du tourisme d'aventure et de l'écotourisme investira 100 000 \$ dans des actions de protection de populations d'espèces fauniques présentes sur les territoires des membres d'AEQ.
6. 100 % des membres d'AEQ ont des procédures claires pour sensibiliser leurs clientèles aux bonnes pratiques à adopter pour préserver les milieux naturels et la faune.
7. Augmentation de 10 % des services offerts par nos membres aux personnes en situation de handicap.
8. Augmentation de 10 % des entreprises qui offrent un accès privilégié à leurs services aux jeunes de 18 ans et moins.
9. Augmentation de 10 % des entreprises qui offrent un accès privilégié à leurs services aux clientèles issues de leur communauté locale.
10. Réaliser trois projets en collaboration avec Tourisme Autochtone Québec dans le but de renforcer les liens entre le secteur du tourisme d'aventure et de l'écotourisme et celui du tourisme autochtone.

Aventure Écotourisme Québec (AEQ) reconnaît l'expertise du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) et a pris connaissance de ses derniers rapports.

AEQ comprend que les bouleversements du climat sont causés par notre dépendance aux énergies fossiles et qu'ils génèrent « *des perturbations dangereuses et très répandues* » qui affectent désormais la vie de « *milliards d'êtres humains* ».

AEQ a pris connaissance des conclusions du GIEC publiées en mars 2022 : « *tout retard dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et dans l'adaptation aux impacts du réchauffement nous fera rater la brève fenêtre d'opportunité nous permettant d'assurer un futur viable pour nous tous et qui se referme rapidement.* »

AEQ note que selon le GIEC, nos émissions de GES devront cesser de croître au plus tard en 2025 et être réduites de plus de 43 % en 2030 pour que nous puissions espérer limiter le réchauffement à 1,5 °C afin de préserver un monde viable.

C'est en considérant ces éléments qu'AEQ a élaboré les objectifs 1 et 2.



## PRÉAMBULE AUX OBJECTIFS 1 ET 2

## **Objectif 1 : Le secteur du tourisme d'aventure et de l'écotourisme du Québec sera aligné sur une trajectoire de carboneutralité collective en 2025.**

**Engagement :** D'ici à avril 2023, calculer les émissions de GES totales émises par le secteur et établir des cibles de réduction alignées sur les recommandations du GIEC. Réduire les émissions de GES du secteur dès 2023. Investir dans l'achat de crédits carbone certifiés Golden Standard pour contribuer à l'effort de neutralité carbone planétaire.

### Indicateurs

- Le volume de GES généré par les membres d'AEQ.
- Le montant des investissements des membres d'AEQ dans des projets de réduction de GES.
- Le volume de GES compensés par les membres d'AEQ par l'achat de crédits carbone.
- Le pourcentage de membres d'AEQ qui ont mesuré leur empreinte carbone.

### Pistes d'actions

- Conclure un partenariat avec Planetair pour calculer les émissions de niveau 1, 2 et 3 des membres d'AEQ.
- Travailler sur une méthode de calcul des émissions de niveau 1, 2 et 3 pour le secteur du tourisme d'aventure et de l'écotourisme.
- Se doter d'une stratégie de réduction des GES pour le secteur du tourisme d'aventure et de l'écotourisme.
- Mettre en œuvre une approche participative afin d'aider à la création d'un plan ambitieux de réduction des GES dans les entreprises.
- Soutenir l'électrification des transports au sein de nos entreprises membres, notamment en évaluant les possibilités d'aide financière et en favorisant l'achat groupé.
- Utiliser le Fonds plein air 1 % pour la planète comme levier financier pour soutenir les actions d'AEQ et l'achat de crédits carbone certifiés Gold Standard.
- Mettre en œuvre un programme de formation pour sensibiliser et former nos membres en matière de réduction des GES et de changements climatiques.

**Objectif 2 : 100 % des visiteurs des entreprises accréditées en écotourisme sont sensibilisés aux impacts environnementaux et sociaux des changements climatiques et sont informés des meilleures pratiques à adopter pour lutter contre les changements climatiques lors de leur séjour touristique.**

**Engagement :** Intégrer une norme de sensibilisation aux enjeux climatiques dans le processus d'accréditation en écotourisme dès 2023. Augmenter de 30 % à 40 % la proportion des membres d'AEQ accrédités en écotourisme d'ici à 2025.

#### Indicateurs

- Nombre d'entreprises accréditées en écotourisme.
- Nombre d'entreprises qui ont mis en œuvre des activités de sensibilisation.
- Nombre d'entreprises qui invitent leurs clients à acheter des crédits carbone pour compenser les GES émis durant leur trajet.

#### Pistes d'actions

- Intégrer une norme de sensibilisation aux enjeux climatiques dans le processus d'accréditation en écotourisme.
- Créer des outils de sensibilisation collés à la réalité régionale des entreprises (en amont, pendant et après la visite).
- Implanter un système de calcul des GES accessible aux clientèles lors de leur visite en entreprise.
- Sensibiliser la clientèle par le biais des outils de communication grand public d'AEQ.

### **Objectif 3 : La cote écoresponsable du secteur du tourisme d'aventure et de l'écotourisme passera de 70 % à 80% d'ici à 2025.**

**Engagement :** Amener 75 % des membres d'AEQ à se doter d'une cote écoresponsable et d'un plan d'action en développement durable, de même qu'à réaliser trois actions significatives.

#### Indicateurs

- Nombre d'entreprises membres d'AEQ qui participent à la démarche de cote écoresponsable avec Les Pages vertes.
- Cote écoresponsable moyenne de l'ensemble des entreprises membres d'AEQ.
- Nombre d'entreprises qui ont mis en œuvre des pratiques écoresponsables.

#### Pistes d'actions

- Aider les entreprises à obtenir une cote écoresponsable et un plan d'action en développement durable avec Les Pages vertes.
- Créer un système de suivi des 12 indicateurs des Pages vertes pour cibler l'aide offerte aux entreprises (intégration du compostage, favoriser l'achat local et les produits biologiques, offre de nourriture végétarienne, utilisation des technologies propres pour le transport et l'énergie).
- Soutenir l'implantation de pratiques écoresponsables au sein de nos entreprises membres, notamment en évaluant les possibilités d'aide financière et en favorisant l'achat groupé.
- Former et sensibiliser les membres d'AEQ aux bonnes pratiques écoresponsables.

AEQ reconnaît l'expertise de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) et du Fonds mondial pour la nature (WWF).

AEQ reconnaît que l'IPBES indique que l'activité humaine est une menace d'extinction pour un nombre sans précédent d'espèces et que « *le taux actuel d'extinction des espèces dans le monde est supérieur à la moyenne des 10 derniers millions d'années, et ce taux s'accélère* ».

AEQ a pris connaissance de l'indice Planète vivante du WWF, qui fait état d'un déclin de 68 % en moyenne des populations d'espèces vertébrées (mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles, poissons) entre 1970 et 2016.

C'est en considérant ces éléments qu'AEQ a élaboré les objectifs 4 et 5.



## PRÉAMBULE AUX OBJECTIFS 4 ET 5

## **Objectif 4 : Le secteur du tourisme d'aventure et de l'écotourisme investira 500 000 \$ dans la préservation et la restauration des écosystèmes terrestres et aquatiques et la mise en valeur des territoires d'ici à 2025.**

### Indicateurs

- Sommes investies par l'ensemble des entreprises membres d'AEQ.
- Sommes investies par le Fonds plein air 1 % pour la planète.
- Nombre de projets soutenus.

### Pistes d'actions

- Identifier des indicateurs d'impacts avec un partenaire spécialisé dans la préservation et la restauration des écosystèmes naturels.
- Établir des cibles et des moyens pour les atteindre avec nos membres.
- Mettre en œuvre un système qui permet d'évaluer, en dollars, la valeur des actions réalisées par nos membres pour protéger nos écosystèmes.
- Mobiliser nos membres autour de l'adhésion au Fonds plein air 1% pour la planète.
- Créer des partenariats avec des acteurs clés (SNAP-Québec, Nature Québec, etc.)
- Travailler avec le réseau des parcs régionaux du Québec pour la création d'aires protégées et de puits de carbone.

## **Objectif 5 : Le secteur du tourisme d'aventure et de l'écotourisme investira 100 000 \$ dans des actions de protection de populations d'espèces fauniques présentes sur les territoires des membres d'AEQ.**

### Indicateurs

- Sommes investies dans les projets.
- Évolution de la population des espèces ciblées.
- Nombre de projets soutenus.

### Pistes d'actions

- Identifier avec nos membres et des partenaires spécialisés les espèces à protéger.
- Utiliser le Fonds plein air 1 % pour la planète pour financer des projets de protection des espèces menacées ou vulnérables.
- Créer un partenariat avec des acteurs clés (SNAP-Québec, Fondation de la faune, GREMM, etc.)
- Participer au travail de préservation des milieux naturels en collaboration avec le milieu politique.

## **Objectif 6 : 100 % des membres d'AEQ ont des procédures claires pour sensibiliser leurs clientèles aux bonnes pratiques à adopter pour préserver les milieux naturels et la faune.**

### Indicateurs

- Nombre d'entreprises ayant mis en œuvre de telles pratiques.

### Pistes d'actions

- Intégrer des notions de sensibilisation de la clientèle à la préservation des milieux naturels dans le processus d'accréditation Qualité-Sécurité d'AEQ (ex. : inclure des notions obligatoires dans le discours de sécurité, créer des outils de sensibilisation pour les entreprises).
- Former les conseillers à l'accréditation sur les bonnes pratiques.
- Créer une communauté de pratique avec nos membres.
- Aider les entreprises à utiliser un indicateur de performance en ce qui concerne l'éducation de la clientèle à la protection de l'environnement (ex. : intégration de questions dans le sondage de satisfaction).

## **Objectif 7 : Augmentation de 10 % des services offerts par nos membres aux personnes en situation de handicap.**

### Indicateurs

- Nombre d'activités accessibles proposées par les membres.
- Nombre de membres qui offrent une tarification préférentielle ou des avantages aux accompagnateurs des personnes à mobilité réduite.
- Nombre de membres qui participent au programme de la Carte accompagnement loisir de l'Association québécoise du loisir pour les personnes handicapées (AQLPH).
- Nombre de membres référencés sur le site web de Kéroul.

### Pistes d'actions

- Réaliser un diagnostic des activités accessibles proposées par nos membres.
- Conclure un partenariat avec Kéroul, l'AQLPH et d'autres partenaires ciblés pour l'adaptation des activités offertes.
- Documenter les cas de bonnes pratiques pour aider les entreprises à développer des services adaptés.
- Conclure un partenariat avec Kéroul afin d'offrir une aide financière pour l'adaptation d'infrastructures.
- Encourager l'inclusivité dans le matériel promotionnel de notre secteur (photos, vidéos, etc.)
- Soutenir les initiatives d'intervention par la nature et l'aventure.

## **Objectif 8 : Augmentation de 10 % des entreprises qui offrent un accès privilégié à leurs services aux jeunes de 18 ans et moins.**

### Indicateurs

- Nombre de membres qui offrent un accès gratuit ou un tarif préférentiel aux jeunes de 18 ans et moins.
- Nombre d'activités réalisées par nos membres pour les jeunes de 18 ans et moins (sorties scolaires, etc.)

### Pistes d'actions

- Réaliser un diagnostic des pratiques de nos membres.
- Documenter les cas de bonnes pratiques pour aider les entreprises à développer des services et des activités pour la clientèle de 18 ans et moins.
- Soutenir les initiatives d'intervention par la nature et l'aventure destinées aux jeunes.

## **Objectif 9 : Augmentation de 10 % des entreprises qui offrent un accès privilégié à leurs services aux clientèles issues de leur communauté locale.**

### Indicateurs

- Nombre de membres qui offrent un accès gratuit ou un tarif préférentiel aux résidents et aux organismes de leur communauté locale.
- Nombre d'activités réalisées par nos membres pour les résidents et les organismes de leur communauté locale.

### Pistes d'actions

- Réaliser un diagnostic des pratiques de nos membres.
- Documenter les cas de bonnes pratiques pour aider les entreprises à développer des services et des activités pour ces clientèles.
- Encourager les initiatives d'économie circulaire et la mise en valeur des produits locaux au sein de nos entreprises membres.

## **Objectif 10 : Réaliser trois projets en collaboration avec Tourisme Autochtone Québec dans le but de renforcer les liens entre le secteur du tourisme d'aventure et de l'écotourisme et celui du tourisme autochtone.**

### Indicateurs

- Nombre de projets réalisés en collaboration avec Tourisme Autochtone Québec.
- Nombre de projets d'affaires réalisés au sein de notre secteur et impliquant des allochtones et des autochtones.

### Pistes d'actions

- Réaliser un diagnostic des pratiques de nos membres.
- Renforcer les relations entre AEQ et Tourisme Autochtone Québec afin de saisir les occasions de réaliser des projets ensemble.
- Documenter les cas de bonnes pratiques pour aider les entreprises à développer des activités en collaboration avec les Premières Nations et les Inuits.
- Former et sensibiliser les membres d'AEQ aux réalités autochtones et aux meilleures pratiques en matière d'inclusion.

## 3 GRANDS OBJECTIFS POUR L'ASSOCIATION

11. Les événements organisés par AEQ sont accrédités écoresponsables, niveau 3, selon la norme BNQ en gestion responsable d'événements (9700-253).
12. La cote écoresponsable de l'association augmentera de 75 % à 85 %.
13. Notre association sera alignée sur une trajectoire de carboneutralité collective en 2025.



**Objectif 11** : Les événements organisés par AEQ sont accrédités écoresponsables, niveau 3, selon la norme BNQ en gestion responsable d'événements (9700-253).

**Objectif 12** : La cote écoresponsable de l'association augmentera de 75 % à 85 %.

## 11

### Indicateur

- Niveau de certification de nos événements selon la norme BNQ en gestion responsable d'événements (9700-253).

### Pistes d'actions

- Conclure une entente avec le Conseil québécois des événements écoresponsables pour la certification de nos événements.
- Créer un modèle d'organisation d'événements qui respectent des normes.

## 12

### Indicateur

- Cote écoresponsable Les Pages vertes de l'association.

### Pistes d'actions

- Créer un système de suivi des 12 indicateurs des Pages vertes pour l'association.
- Réaliser un plan d'action écoresponsable avec Les Pages vertes.
- Réviser la politique de développement durable de l'association.

## **Objectif 13 : Notre association sera alignée sur une trajectoire de carboneutralité collective en 2025.**

**Engagement :** Dès 2022, calculer les émissions de GES totales de l'association. D'ici à avril 2023, établir des cibles de réduction pour l'association, en fonction des recommandations du GIEC. Réduire les émissions de l'association dès 2023. Investir dans l'achat de crédits carbone certifiés Golden Standard pour contribuer à l'effort de neutralité carbone planétaire.

### Indicateurs

- Volume d'émissions de GES de l'association.
- Pourcentage de réduction des émissions de GES de l'association.
- Sommes investies dans l'achat de crédits carbone certifiés Golden Standard.

### Pistes d'actions

- Calculer les émissions de GES de l'association.
- Élaborer un plan de réduction de nos émissions de GES dans lequel des cibles sont précisées (dès 2023).
- Élaborer une stratégie de financement pour la réduction et la compensation de nos émissions de GES.
- Favoriser le transport actif et le covoiturage chez nos employés.